INDICATEURS DE GESTION HYDRAULIQUE DU CANAL DU MIDI

Le canal du Midi est alimenté par de l'eau issue de réserves (Montagne Noire, Ganguise) :

- en alimentation exclusive pour la portion de Toulouse à Villedubert ;
- en complément d'alimentation en aval de Villedubert et sur le canal de la Robine.

Sur ces zones en aval de Villedubert, l'alimentation est pourvue par des prélèvements dans le fleuve Aude et son affluent la Cesse, ainsi que dans l'Hérault pour le secteur en aval de Portiragnes.

L'alimentation par les réserves représente environ 20% du volume total injecté dans le canal du Midi, les prélèvements en cours d'eau représentant les 80% restant.

Pour mémoire, l'alimentation du canal permet de servir de multiples usages : apports d'eau douce aux milieux naturels, irrigation, abreuvement des animaux, eau potable, navigation.

Les indicateurs présentés sont explicités dans les annexes au verso. Ils sont diffusés les deuxième et quatrième mardi de chaque mois.

Date de mise à jour : 11/08/2026

1. STOCKS D'EAU DISPONIBLES POUR L'ALIMENTATION DU CANAL DU MIDI

Réservoirs	Volume utile en m³	Volume utile max en m³	Observations
Lampy	408 000	1 370 000	
St Ferréol	2 430 000	**5 200 000***	*** le volume utile max est supérieur de 632 000 m³ par rapport aux années précédentes, grâce à la réhausse de la cote d'exploitation du barrage de Saint-Ferréol fin 2025**
TOTAL LAMPY + ST FERRÉOL	2 838 000	6 570 000	**43 %**

Réservoirs partenaires	Volume disponible ou prévisionnel en m³	Observations
Galaube (volume pour canal du Midi)	139 000	**Disponible :** quota fixé au 01/06/2026
Ganguise (volumes pour canal du Midi)	4 806 000	**Disponible :** pleins quotas en 2026

Total disponible hors Cammazes : 7 783 000 m³ soit 57.8% du maximum théorique (65.0% le 28/07/2026)

2. ÉLÉMENTS SUR L'HYDROLOGIE DE L'AUDE À MOUSSOULENS (MOUSSAN)

Ces éléments ne se substituent en rien aux bulletins complets transmis mensuellement par la DDTM11. Le but est de visualiser l'hydrologie de l'Aude sur les derniers jours. Cet indicateur permet d'éclairer le contexte de la période, par rapport aux choix d'alimentation et d'exploitation que peut faire VNF.

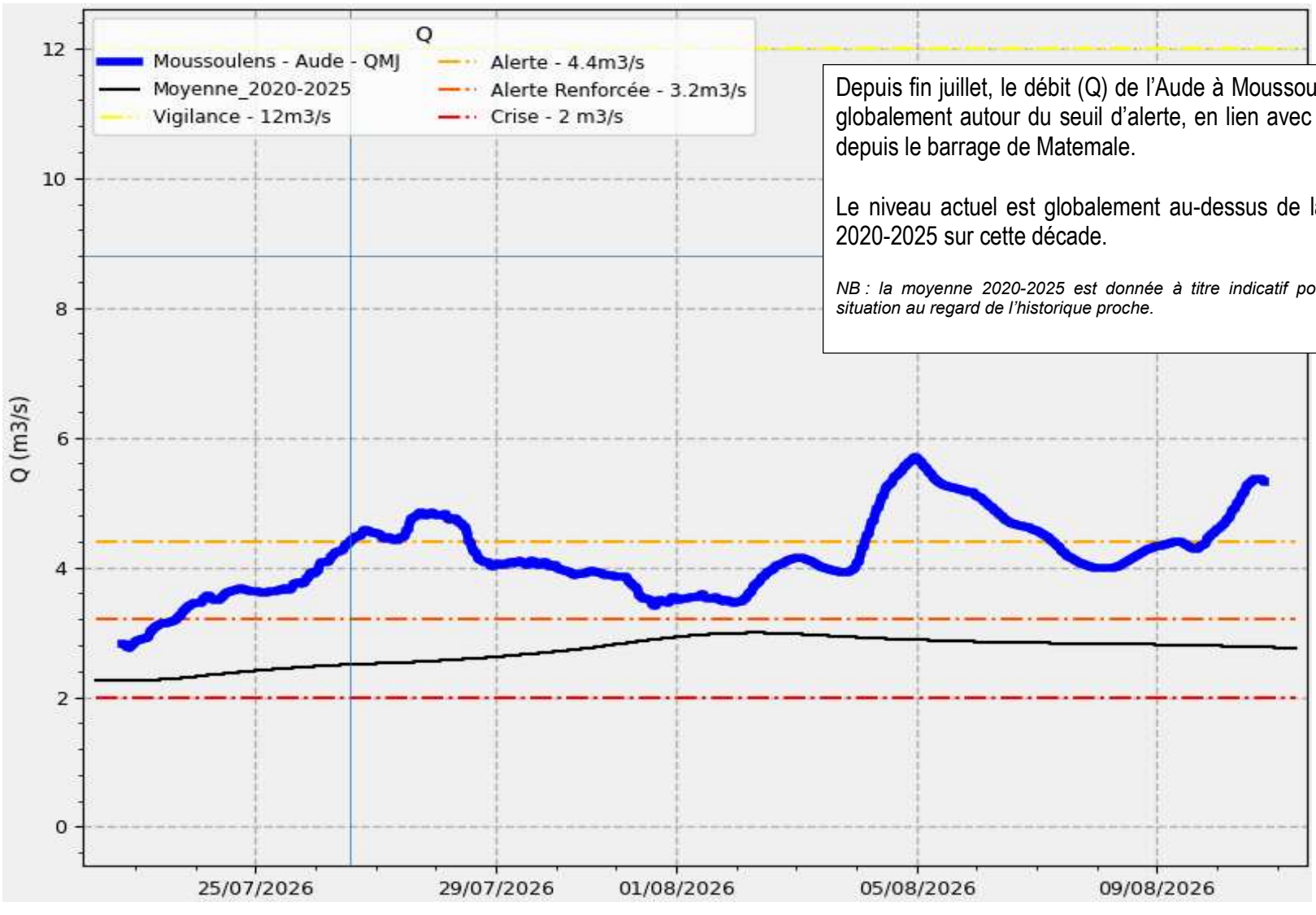

Depuis fin juillet, le débit (Q) de l'Aude à Moussoulens oscille globalement autour du seuil d'alerte, en lien avec les lâchers depuis le barrage de Matemale.

Le niveau actuel est globalement au-dessus de la moyenne 2020-2025 sur cette décade.

NB : la moyenne 2020-2025 est donnée à titre indicatif pour qualifier la situation au regard de l'historique proche.

3. PRÉLÈVEMENTS POUR ALIMENTATION DU CANAL DU MIDI DANS L'AUDE

Niveau de restriction (Arrêtés Préfectoraux sécheresse en vigueur) :
AUDE MÉDIANE ET AVAL : alerte
CESSE : alerte

Point d'alimentation	**Débit d'alimentation du canal en l/s**	**Débit injecté en complément en l/s** par VNF sur ses ressources	**Débit prélevé par VNF dans le milieu en l/s** (soustraction faite des compléments)
Villedubert AUDE (Canal du Midi)	1200	150	1050
Moussoulens (Raonel*) AUDE (Canal de la Robine)	1100	50	1050
Mirepeisset CESSE (Canal du Midi)	50	Sans objet	50

* VNF régule le débit d'alimentation de la Robine au niveau de la vanne de dérivation de l'écluse de Raonel (située à 4km de l'entrée du canal)

ANNEXE EXPLICATIVE : PRÉLÈVEMENTS DANS L'AUDE POUR ALIMENTATION DU CANAL DU MIDI

Les alimentations du canal du Midi dans l'Aude sont situées sur l'Aude à Villedubert et sur la Cesse à Mirepeisset. L'alimentation du canal de la Robine est située sur l'Aude à Moussan (Moussoulens).

En cas de restrictions prises par arrêté préfectoral sécheresse, le débit de référence est diminué de 30, 50 ou 70% (voire totalement supprimé en cas de crise majeure) voir tableau ci-dessous. Sur l'Aude, l'alimentation du canal du Midi peut être maintenue à l'identique si besoin :

- Grâce à des apports depuis les stocks disponibles, jusqu'à Villedubert via un transfert par le Fresquel, et par le canal si besoin
- Grâce aux apports du canal de Jonction au niveau de son exutoire dans l'Aude à Moussoulens, prise d'alimentation de la Robine.

Exemple : l'Aude est en ALERTE, impliquant une restriction de prélèvement de -30% → VNF est autorisé à prélever 1050l/s à Villedubert, mais grâce à un complément depuis les stocks à hauteur de 300l/s via le Fresquel, VNF pourra prélever 1350l/s maximum à Villedubert. Bien entendu, le débit prélevé est également conditionné au respect des débits réservés correspondants.

Débits de référence et de restrictions (en l/s) :

Point d'alimentation	Débit de référence	Débit Alerte (- 30%)	Débit Alerte Renforcée (-50%)	Débit Crise 1 (- 70%)	Débit Crise 2 (- 100% selon décision préfet)
Villedubert AUDE	1500	1050	750	450	-
Moussoulens (Raonel) AUDE	1600	1120	800	480	-
Mirepeisset CESSE	320	224	160	96	-

ANNEXE EXPLICATIVE : STOCKS D'EAU DISPONIBLES POUR L'ALIMENTATION DU CANAL DU MIDI

L'alimentation du canal sur la portion Toulouse-Villedubert dépend uniquement des réserves et quotas d'eau disponibles. En aval, les réserves peuvent également être utilisées comme complément aux prélèvements dans les fleuves.

- VNF dispose de réserves en propre dans les barrages de St Ferréol et du Lampy : 6,57 Mm^3 maximum de volume utile*. Le volume disponible est relevé en continu, le pourcentage de remplissage calculé à partir du volume maximum utile.
- Des droits d'eau sont également disponibles dans la Galaube, à partir du 1er juin de chaque année, à hauteur de 5% du remplissage du barrage : le volume disponible est déterminé de façon prévisionnelle jusqu'au 1er juin, au prorata du volume de remplissage du barrage, puis fixé officiellement le 1er juin.
- Concernant les quotas disponibles dans la Ganguise : au maximum 4Mm^3 sont disponibles sur les volumes IEMN, 2,5Mm^3 sur les volumes BRL. Tant que les partenaires Ganguise n'ont pas confirmé les quotas disponibles, qui dépendent du remplissage du barrage, le volume disponible est déterminé de façon prévisionnelle, au prorata de remplissage du barrage, ou en appliquant le pourcentage prévisionnel s'il est fixé lors des échanges de début de saison par les partenaires Ganguise.
- VNF dispose aussi de la possibilité de stocker de l'eau dans les Cammazes, en concertation avec l'IEMN. Toutefois, ce volume n'est pas garanti et peut fluctuer très fortement. En outre, selon les besoins, il peut être stocké par VNF pour le compte de l'IEMN (sécurisation de l'eau potable). Ce volume est donc traité à part, et ne rentre pas dans les calculs des totaux disponibles.
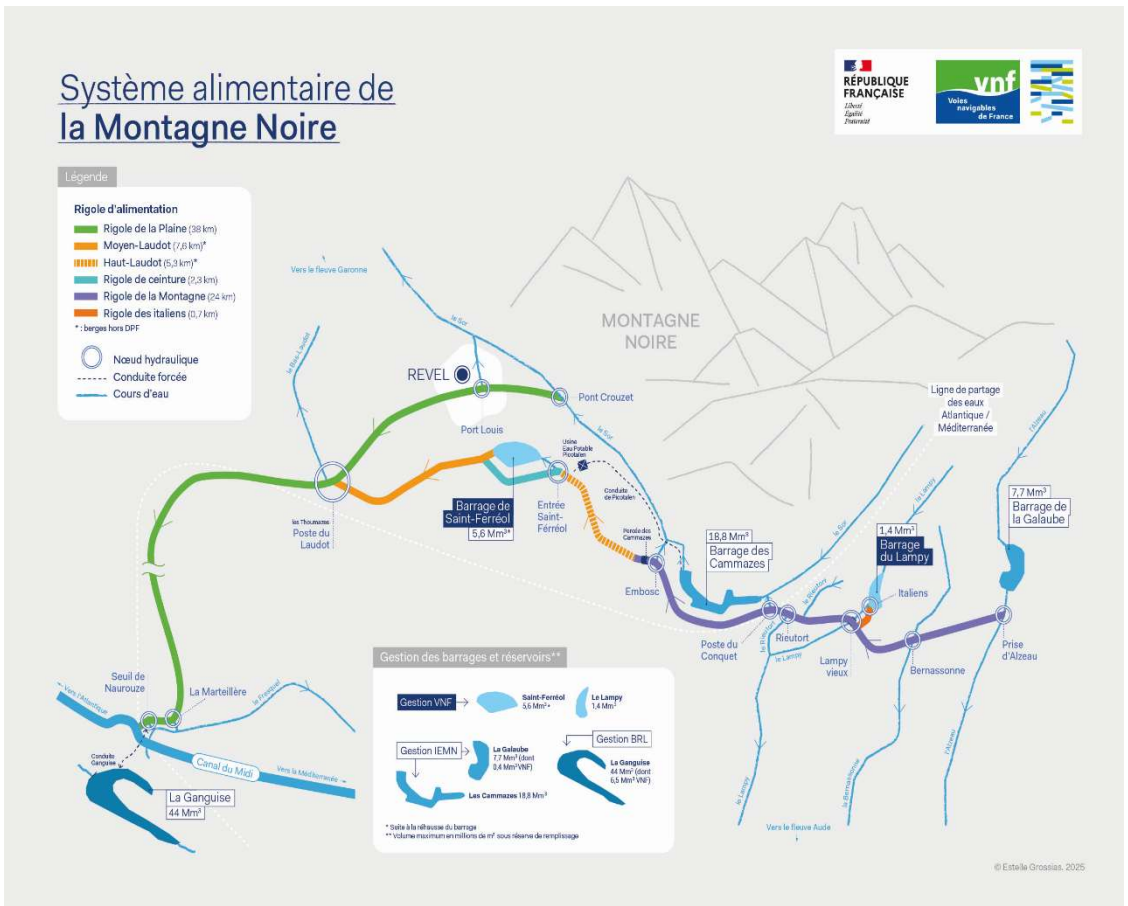
** volume maximum utile : volume du barrage, moins un volume de « culot » correspondant à un minimum maintenu pour l'infrastructure ou l'exploitation*